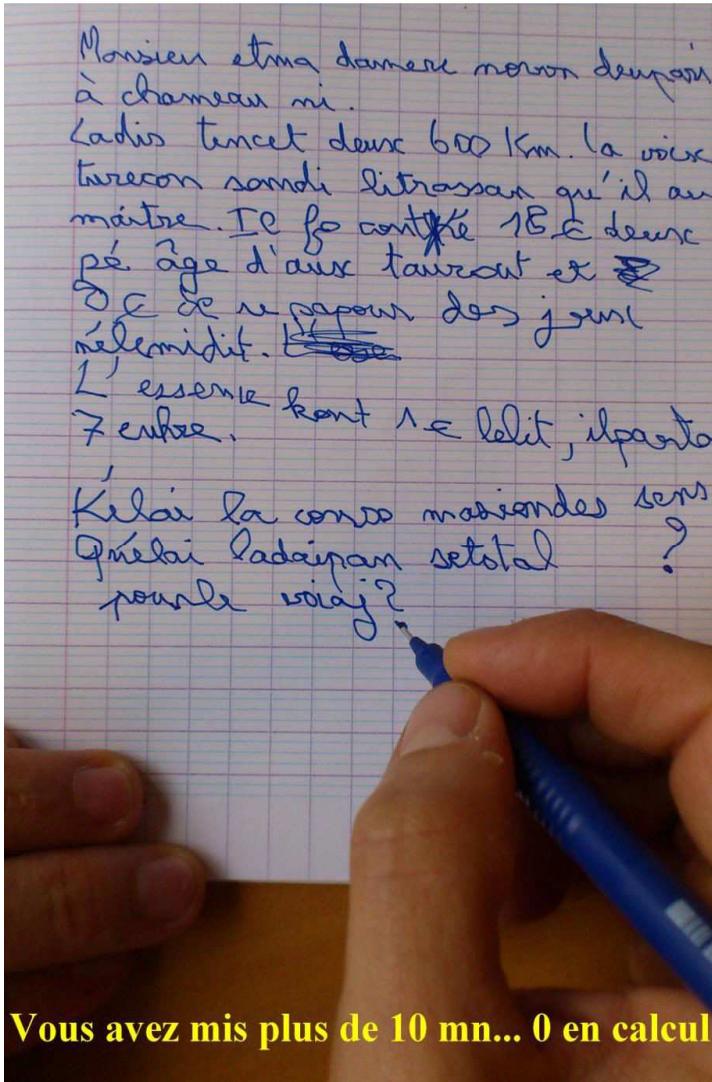


# ACCUEILLIR UN ELEVE DYS AU COLLEGE ET AU LYCEE

"Mieux les connaître pour mieux les scolariser"



**Vous avez mis plus de 10 mn... 0 en calcul**

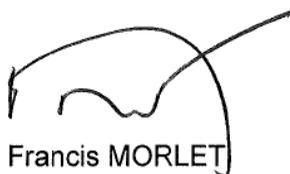
Accueillir un élève dyslexique, c'est lui apporter les réponses adaptées à ses difficultés et ses besoins, l'accompagner tout au long de son parcours et favoriser sa réussite scolaire.

**« Tout acte d'enseignement suppose l'accompagnement de l'élève au plus près de ses besoins. La différenciation pédagogique permet de faire progresser tous les élèves au sein de la classe, notamment en mettant en place des pratiques pédagogiques diversifiées. Si nécessaire, des aides spécifiques peuvent aussi être apportées, en veillant au respect du principe d'inclusion »** (circulaire de préparation de la rentrée scolaire n°2014-068 du 20-05-2014)

Ce livret vous permettra d'obtenir :

- des renseignements sur la dyslexie afin de mieux connaître et mieux comprendre ces élèves.
- des réponses aux questions que vous vous posez afin de mieux suivre et mieux accompagner la scolarité de ces élèves
- des ressources et des liens afin d'aller plus loin.

Je vous remercie pour votre engagement et votre implication au service de tous les élèves

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Francis MORLET'. The signature is stylized with a large, sweeping arch over the name.

Francis MORLET  
Inspecteur d'académie-  
Directeur académique des services de  
l'Education nationale de l'Ain

# SOMMAIRE

Dyslexie (définition)

Signes d'alerte

Repérage et diagnostic

Dispositifs institutionnels

Aménagements pédagogiques

Aménagements aux examens handicap

Ressources (Partenaires - Bibliographie - Sites)

Ressenti et vécu des élèves

Troubles associés

Annexes disciplinaires



# DYSLEXIE

## Définition

"La dyslexie est une difficulté **spécifique et durable** de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez des enfants ne présentant **ni déficit intellectuel, ni troubles sensoriels**"

- **Difficultés spécifiques** : causées par un dysfonctionnement cognitif développemental. Elles se caractérisent par des difficultés d'automatisation de la lecture et de l'orthographe.
  - **Dyslexie phonologique** : confusion des sons entre les consonnes sourdes et sonores (b/p ; f/v ; g/c ; ch/j ...).
  - **Dyslexie visuo-attentionnelle (ou de surface)** : difficulté à visualiser la photo globale d'un mot.
  - **Dyslexie mixte** : combine les deux types de dyslexies ; c'est la plus courante.
- **Ne présentant ni déficit intellectuel, ni troubles sensoriels** :
    - Quotient intellectuel (QI) normal ou supérieur.
    - Bonne audition, bonne vue (à vérifier avant un bilan orthophonique).
    - L'enfant doit avoir été exposé à la lecture depuis au moins deux ans pour être diagnostiqué dyslexique.

### Difficulté durable:

Nous sommes dyslexiques toute notre vie.

**La rééducation, l'expérience, les apprentissages, la maturité, ...** nous permettent d'apprendre à compenser ces troubles, ou de trouver des stratégies pour les contourner.

# DYSLEXIE

## Définition

2

### Dyslexie de surface

Troubles visuo-attentionnels

- Difficultés de lecture des mots irréguliers
- L'élève n'arrive pas à fixer le patron orthographique des mots
- Mots simples écrits phonétiquement, mots complexes difficiles à orthographier

Ex :

Il crinioté un bisecui

La grenouille vit dans lacouriome

### Dyslexie phonologique

Troubles phonologiques Difficultés de lecture des non mots. Lecture très laborieuse. Orthographe correcte pour les mots courts et familiers mais se dégradant sur les mots longs ou peu fréquents. Les mots ne correspondent pas à une forme reconnaissable phonologiquement

Ex : Un cran / un ganrd

Un cornichon / un qoricho

Une armoire / une arimoire

### Dyslexie mixte

Troubles visuo-attentionnels + Troubles phonologiques

«Un corbeaux perjer sur lantne d'un batimant ten danson perque une souris periers.  
Un corbeau perché sur l'antenne d'un bâtiment tient dans son bec une souris blessée.

La dyslexie peut être :

- Légère ou moyenne : aménagements simples au quotidien avec une attention particulière à l'élève
- élaboration d'un PAP avec contractualisation des adaptations pédagogiques
- sévère avec troubles associés : dossier MDPH pour élaboration du PPS



## SIGNES D'ALERTE

Difficultés à l'écrit dans toutes les matières

Difficultés de lecture et d'orthographe

Difficultés à fixer son attention et à mémoriser



Difficultés à se repérer dans le temps et l'espace

Difficultés en mathématiques

Grande fatigabilité

# SIGNES D'ALERTE

## ▪ Difficultés à l'écrit :

Copie laborieuse, prise de note très difficile, graphie de mauvaise qualité  
Lenteur d'exécution

## ▪ Difficultés de lecture et d'orthographe :

Persistance d'erreurs phonologiques (omission, inversion, confusion) Saut de ligne en lecture et en copie  
Difficultés à consolider un stock orthographique stable : fautes d'orthographe d'usage, Mauvaise application des règles grammaticales  
Mauvaise compréhension des lectures et des leçons

## ▪ Difficultés à fixer son attention et à mémoriser

Impossibilité à se concentrer sur la durée  
Attention perturbée par le moindre distracteur  
Difficulté à mémoriser le vocabulaire nouveau, les leçons, les tables de multiplication

## ▪ Difficultés à se repérer dans le temps et l'espace

Persistances des difficultés pour classer, organiser et ranger  
Difficultés à se repérer sur une feuille de cours, sur le tableau  
Difficultés à passer du plan horizontal au plan vertical Problème de latéralisation, de chronologie

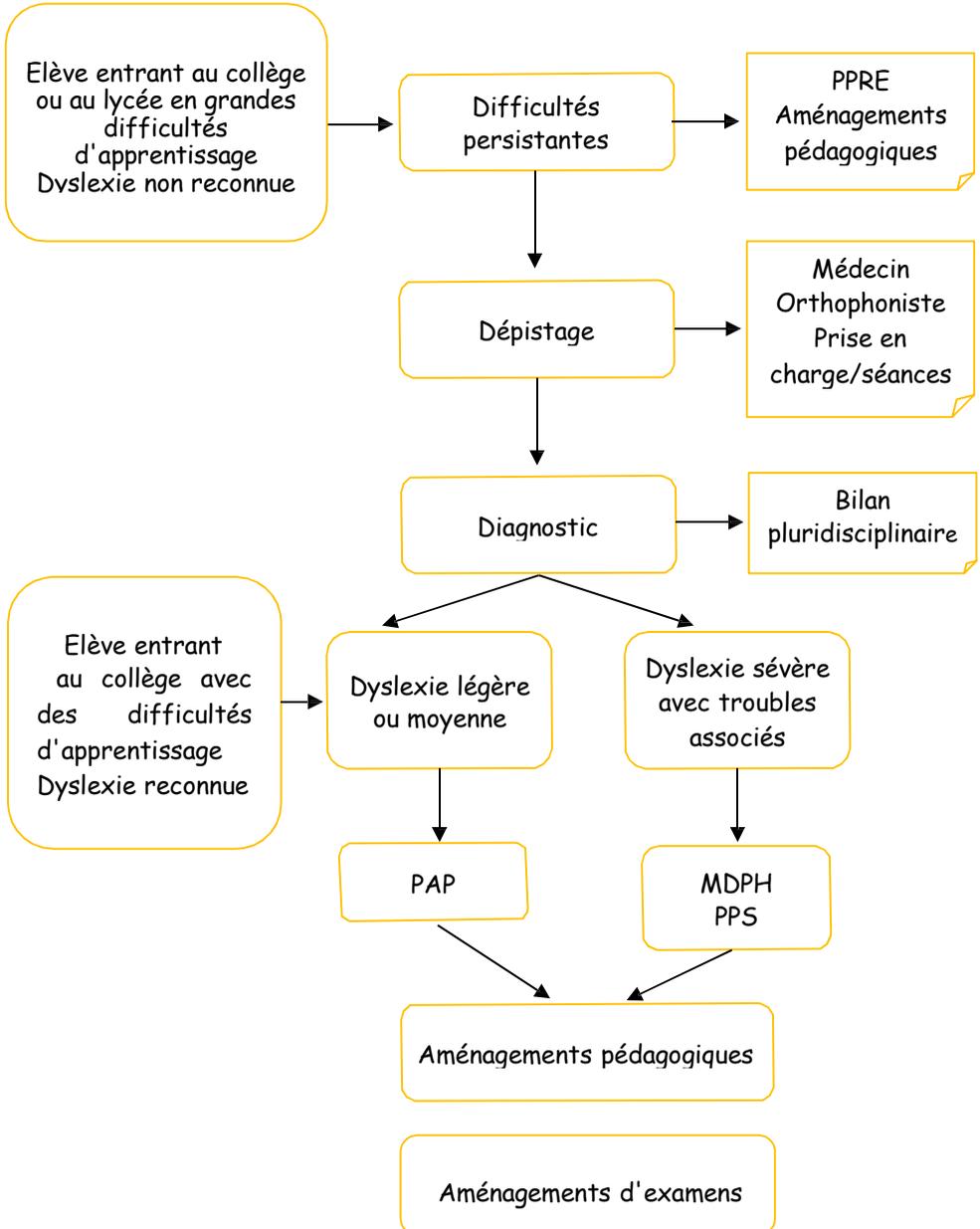
## ▪ Difficultés en mathématiques

Troubles dans l'acquisition du nombre  
Difficultés dans la manipulation des grands nombres  
Difficultés en géométrie (organisation spatiale, manipulation du matériel)  
Difficultés en résolution de problème (lecture et compréhension, planification)

## ▪ Grande fatigabilité

Fatigue physique autant qu'intellectuelle très éprouvante  
Des résultats qui ne sont pas à la hauteur des efforts fournis

# REPÉRAGE ET DIAGNOSTIC



# REPÉRAGE ET DIAGNOSTIC



Les élèves ont été repérés et diagnostiqués en primaire

Les élèves n'ont pas été repérés ou diagnostiqués à l'école primaire

REPERAGE au collège ou au lycée

1. Repérage par l'enseignant dans la classe : Observation de difficultés durables en lecture et écriture
2. Échange avec l'équipe pédagogique au sujet de l'élève autour de ses difficultés.
3. Le professeur principal prend connaissance du dossier scolaire (PPRE passerelle, document de liaison ...)
4. Contact avec la famille et l'école précédente

Si aucun bilan spécifique n'a jamais été pratiqué, proposer à la famille un examen psychologique par le Conseiller d'orientation psychologue, un bilan orthophonique et médical (médecin scolaire)

## SUIVI

L'équipe éducative se réunit dans le cadre du suivi de scolarisation afin d'adapter le parcours de scolarisation de l'élève et/ ou de mettre en place des aménagements pédagogiques qui seront formalisés dans le cadre de projets individualisés :

Si le trouble n'est pas encore diagnostiqué ou en cours de diagnostic, on propose un Projet Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE)

Le PPRE est un document utilisable pour tout élève rencontrant d'importantes difficultés dans sa scolarité et nécessitant des aménagements. C'est un outil de communication et de contractualisation au sein de l'institution entre l'élève, les parents et l'établissement. Il vise à donner une réponse adaptée aux difficultés que rencontre un élève.

Si le trouble est diagnostiqué (léger ou moyen) on élabore un PAP : le PAP définit chaque année les mesures pédagogiques qui permettent à l'élève de suivre les enseignements prévus au programme.

Si le trouble est important, la CDA (Commission des Droits et de l'Autonomie) a déjà été saisie (à l'école primaire) ou peut être saisie (au collège) par la famille.

La CDA propose un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Il peut éventuellement être mentionné l'attribution d'un matériel pédagogique adapté ou d'un AVS.



# DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS

	DIFFICULTES	TROUBLES	HANDICAP
<b>Ecole</b>	PPRE	PAP	PPS
<b>Liaison</b>	Conseil Ecole-collège	Bilan du PAP	ESS
<b>Collège</b>	PPRE passerelle	PAP	PPS
<b>Liaison</b>		Bilan du PAP	ESS
<b>Lycée</b>	Outil interne	PAP	PPS

**PPRE** : Projet personnalisé de réussite scolaire

**PAP** : Plan d'accompagnement personnalisé

**PPS** : Parcours personnalisé de scolarisation

**ESS** : Equipe de suivi de scolarisation

# DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS



## **PPRE : Projet Personnalisé de Réussite Educative**

Le programme personnalisé de réussite éducative consiste en un plan coordonné d'actions conçues pour répondre aux difficultés d'un élève, formalisé dans un document qui en précise les objectifs, les modalités, les échéances et les modes d'évaluation. Il est élaboré par l'équipe pédagogique et discuté avec les parents. Il est également présenté à l'élève qui doit en comprendre la finalité pour s'engager avec confiance dans le travail qui lui est demandé.

## **PPRE "passerelle"**

Les PPRE passerelle s'adressent aux élèves de CM2 qui éprouvent des difficultés marquées et persistantes dans les domaines fondamentaux. Il s'agit d'élèves pour lesquels existe un risque de non validation des compétences du palier 2 du socle commun. En ce sens, cette non-validation de compétences est une chance pour l'élève en ce qu'elle constitue un engagement sur les aides à apporter.

## **PAP : Plan d'accompagnement personnalisé**

Les élèves dont les difficultés scolaires résultent d'un trouble des apprentissages peuvent bénéficier d'un plan d'accompagnement personnalisé qui définit les mesures pédagogiques qui leur permettent de suivre les enseignements prévus au programme correspondant au cycle dans lequel ils sont scolarisés

## **Le PPS : Parcours Personnalisé de Scolarisation** (non obligatoire)

La définition du PPS est donnée dans la loi du 11 février 2005 (et reprise dans le code de l'Education)

Le PPS accompagne l'enfant handicapé au long de son parcours de formation. Il est demandé par la famille qui sollicite la MDPH.

Le PPS propose des modalités de déroulement du parcours scolaire. Il est l'outil de pilotage du parcours de scolarisation de l'enfant en situation de handicap. Il définit les modalités de déroulement de la scolarité coordonnées avec les mesures permettant l'accompagnement de celles-ci ainsi que les actions pédagogiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales répondant aux besoins de l'élève en situation de handicap.

## **Adaptation et Compensation**

**Deux principes découlent de la loi du 11 février 2005 : l'accessibilité (accès à l'école pour tous) et la compensation (mesures individuelles rétablissant l'égalité des droits et des chances).**

### **Accessibilité**

- **l'inscription dans l'établissement scolaire de secteur**, qu'on appelle "établissement scolaire de référence" ;
- **l'accès au savoir** grâce aux **adaptations pédagogiques** individuelles ou collectives ;
- **l'accès à l'ensemble des locaux et des matériels** nécessaires pour leur scolarisation, dans la mesure du possible ;
- **la mise aux normes des bâtiments scolaires et des équipements culturels et sportifs.**

Les collectivités territoriales, propriétaires des infrastructures, doivent réaliser cette mise aux normes avant février 2015

### **Compensation**

• Le "plan personnalisé de compensation" peut inclure, par exemple, l'accompagnement en milieu scolaire par un auxiliaire de vie scolaire, l'octroi de matériel informatique ou la prise en charge d'un enfant par les professionnels des établissements médico-sociaux, en plus de l'école.

• Dans les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), une équipe pluridisciplinaire évalue les besoins

de chaque élève handicapé, propose un plan personnalisé de compensation qui inclut le projet personnalisé de scolarisation. La commission des droits et de l'autonomie décide des mesures à mettre en place, sur la base de l'évaluation réalisée par l'équipe pluridisciplinaire.

• L'Éducation nationale met en œuvre les mesures décidées par la MDPH.

# AMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES

1) Réduire l'écriture manuelle, utiliser une taille de police comic 14 au minimum dans les supports proposés et/ou l'opposition syllabique colorée, photocopier les cours .

2) Positionner l'élève en face du tableau. Utiliser le tableau toujours de la même façon (exemple : écriture au centre, schémas à droite, mots spécifiques à gauche) et veiller à ne pas surcharger les documents.

## Aménager l'espace et les supports matériels

3) Demander des cahiers plutôt que des classeurs (ou trieurs plutôt que des pochettes) Demander des agendas plutôt que des cahiers de textes.

1) Lire le texte à haute voix à la place de l'élève.

2) Laisser du temps à l'élève pour l'aider à accéder à une représentation mentale de ce qu'il lit.

3) Proposer des caches ou des règles de lecture.

8) Construire la grammaire de phrase à partir de réglottes ou rectangles de couleur pour symboliser les mots

## Faciliter l'accès à la lecture et l'écriture

4) Travailler sur le sens, questionner à l'oral sa compréhension. Travailler sur la reconnaissance du code (relation phonie/graphie).

7) Travailler sur la reconnaissance du code (relation phonie/graphie) et sur les familles de mots.

6) Utiliser un enseignement multisensoriel : vignettes, images, son, mouvement, ...

5) L'aider à se repérer dans un texte : souligner, surligner les paragraphes, les connecteurs temporels, ...

Possibilité de consulter les conseillers pédagogiques de circonscription du premier degré

# AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

10



## Aménager les tâches

S'assurer que les consignes sont bien comprises : les lire à haute voix et les expliciter.

Encourager la production orale pour les évaluations et écrire sous le dictée de l'élève si besoin.

Éviter les doubles tâches comme la prise de notes qui suppose d'écouter et d'écrire en même temps ou la copie qui suppose de lire et d'écrire

Donner les questions avant le texte afin de guider la lecture.

Accepter les réponses minimalistes : QCM, exercices à trous, ... et si besoin l'utilisation de l'ordinateur.

Débuter et clore sa séance par une notion essentielle (aide à la mémoire).

Donner une correction écrite des principaux exercices effectués

Aider les élèves à synthétiser des leçons (schémas, surligner les mots clés, ...) en vue d'une révision pour préparer une évaluation.

Alterner les moments d'oral, d'écrit, de manipulation.

Diversifier les supports : auditifs, visuels et kinesthésiques (images, manipulation d'étiquettes, schémas heuristiques, pictogrammes, imitations, mimes,

N'évaluer l'orthographe que si c'est l'objet même de l'évaluation ou ne comptabiliser que les mots justes ou portant sur un objectif défini.

Favoriser la mémorisation. Proposer des temps de relaxation, de prise de conscience de la respiration (1 ou 2 minutes régulièrement).

Garder des exigences mais les adapter : par exemple, demander plutôt 2 phrases de chaque exercice (s'ils ont des objectifs différents) qu'un exercice entier.

# AMÉNAGEMENTS AUX EXAMENS

Dossier date - constitution dossier décembre janvier

## DOSSIER

Demande famille  
candidat

+

Informations données par  
le chef d'établissement

+

Certificat médical  
descriptif

Envoi du dossier au médecin de l'éducation nationale  
(même adresse que la MDPH)

## Documents spécifiques dyslexies

Dossier MDPH

Reconnaissance de handicap  
PPS

Pas de dossier MDPH  
Pas de reconnaissance de  
handicap PPRE ou PAP

- Un bilan orthophonique de moins de 2ans ou un historique de suivi
- Une photocopie du PPS, du PAI, du PAP ou du PPRE
- Une rédaction ou un écrit spontané si dysorthographe associée

**Un diagnostic médical (médecin scolaire, spécialiste ou autre)**

**Proposition du médecin désigné par la CDAPH**

Famille

Rectorat  
Notification des  
aménagement définitifs

Etablissement

# AMÉNAGEMENTS AUX EXAMENS



Très important : le chef d'établissement en lien avec le professeur principal doit stipuler avec précision tous les aménagements mis en place pendant l'année scolaire.

## Majoration du temps

Tiers temps pour les épreuves :

- écrites
- orales
- pratiques
- pour la préparation écrite des épreuves orales
- pour la partie écrite des épreuves pratiques

## Aides techniques

- Ordinateur (vidé de sa mémoire) avec traitement de texte (sauf pour la dictée), ordinaire, à reconnaissance vocale (joindre le PPS ou le PAP)

Adaptation des documents  
(agrandissement des sujets)

Il est nécessaire de préciser le type d'épreuves et la durée de l'assistance

## Evaluations

- Adaptation à l'épreuve d'orthographe (dictée aménagée pour le DNB)
- Dispense d'épreuves (LV1-LV2) dans des conditions très particulières

## Aides humaines

- Assistance d'un secrétaire :
  - écrire sous la dictée du candidat
  - lire les sujets et les consignes à haute voix sans reformulation, dans le respect strict de leur littéralité, sans commentaire ni explication complémentaire
- Présence d'un assistant lorsque le handicap est non compensé par un autre type d'aménagement (cas exceptionnel)



# RESSOURCES

## 1 - Ressources institutionnelles

### A – Nationales

- **Rapport Ringard Jean-Charles**

A propos de l'enfant dysphasique et de l'enfant dyslexique besoins spécifiques (handicap, précocité, élèves en difficultés...)

<http://www.education.gouv.fr/cid1944/a-propos-de-l-enfant-dysphasique-et-de-l-enfant-dyslexique.html>

- **Mise en œuvre d'un plan d'actions** pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit : circulaire n°2002-024 du 31 janvier 2002

<http://www.education.gouv.fr/bo/2002/6/encart.htm>

- **Loi n°2005-380 du 23-04-2005** : aménagements pour les élèves éprouvant des difficultés, notamment les élèves atteints de TSL tels la dyslexie

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000259787&dateTexte>

- **Guide pour scolariser** les enfants présentant des troubles spécifiques des apprentissages : DGESCO, août 2012

<http://eduscol.education.fr>

- **Le Plan d'Accompagnement Personnalisé** : circulaire n°2015-016 du 22/01/15

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=85550](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=85550)

# RESSOURCES

## *B – Académiques*

- Le site du rectorat de Lyon :
  - [troubles du langage et de la parole](#)
  - [Aménagements des examens](#)
- Le site ASH 01 :
  - Troubles des apprentissages : les élèves Dys
  - Plaquette : Les élèves présentant des Troubles Spécifiques des apprentissages. Mieux les connaître pour mieux les scolariser.
  - Brochure : Accueillir un élève dys au collège et au lycée.

## **2 - Partenaires ressources**

- SESSAD polyvalents sur notification MDPH
- DELTA 01 à Villars les Dombes - Service de référence sur notification de la MDPH pour les enfants nécessitant un complément d'investigation, notamment dans le cadre d'un trouble multi-dys

## **Associations de parents**

- APEDYS : [www.apedys.org/](http://www.apedys.org/)
- AVENIR DYSPHASIE : <http://www.dysphasie.org/>
- DFD01 – Dyspraxie France Dys : <http://www.dyspraxies.fr>

# RESSENTI ET VÉCU DES ÉLÈVES

Tu n'as pas  
appris tes  
leçons

Tu ne fais  
aucun  
effort

Tu ne  
Travailles  
pas

Tu dois  
être plus  
attentif  
en classe



Il faut te  
concentrer  
davantage

Tu es  
beaucoup  
trop lent

Tu peux faire  
beaucoup  
mieux

# RESSENTI ET VÉCU DES ÉLÈVES

16

L'écrit et la lecture = canaux privilégiés de communication et d'apprentissage en France.

Dyslexie = un handicap qui ne se voit pas



## RISQUES

Croyance => la cause des difficultés de l'enfant est qu'il ne fait pas d'effort, qu'il fait exprès et/ou qu'il est fainéant

Croyance => la dyslexie est d'ordre exclusivement psychologique et non neurologique.



## CONSEQUENCES

Renforcement des fragilités déjà présentes chez l'enfant qui a une dyslexie :

- Solitude qui le confronte chaque jour à ses limites
- Dévalorisation de sa personne, l'enfant dyslexique se sent nul
- Possible repli sur soi et désocialisation face à ses difficultés de lecture

## SOLUTIONS

ADAPTATIONS SCOLAIRES ET  
PEDAGOGIQUES

Pour

SOULAGER LE HANDICAP  
APPORTER DE LA SERENITE A  
L'ENFANT  
RENDRE L'ENFANT DISPONIBLE  
AUX APPRENTISSAGES

CHANGER SON REGARD

Pour

Apporter de la BIENVEILLANCE :  
l'adulte soutient la construction de  
l'estime de l'enfant  
Reconnaître l'enfant dyslexique  
comme un ENFANT  
INTELLIGENT



# TROUBLES ASSOCIES



Les troubles du langage écrit peuvent être associés, à des degrés divers, à d'autres troubles des apprentissages :

## ■ Dysphasie :

Prononciation imprécise, syntaxe et conjugaison des verbes incorrectes, manque de vocabulaire, manque du mot, utilisation non appropriée de certains mots.

L'entrée dans l'écrit sera d'autant plus difficile. Le graphisme peut aussi en être perturbé.

## ■ Dyspraxie :

Difficulté à automatiser un geste appris dans un contexte culturel donné, ce qui peut entraîner des maladresses, lenteurs, dysgraphie (ou écriture non harmonieuse ou trop lente), une incapacité à effectuer une autre tâche associée à un geste, une attention centrée sur le geste et détournée du principal (écoute, compréhension, ...).

## ■ Trouble visuo-spatial :

Malgré une bonne acuité visuelle, l'enfant n'analyse pas correctement les relations spatiales entre les éléments perçus : distance entre ces éléments et entre un élément et son corps, rotation, translation. En lecture, les mots, lettres, lignes peuvent être inversés, omis, devinés ; la lecture est plus lente, saccadée et très coûteuse avec une incompréhension de ce qui a été lu. Le graphisme, l'orthographe, la syntaxe sont alors perturbés.

## ■ Troubles des Fonctions exécutives :

C'est l'ensemble des fonctions cognitives que l'on sollicite face à une nouvelle tâche : Avoir l'initiative de se mettre à la tâche, s'organiser et planifier ce qui va être fait, garder en mémoire à court terme au fur et à mesure, savoir inhiber ce qui n'est pas important pour ne garder que l'essentiel et avoir une bonne flexibilité mentale qui permet de passer d'une activité à une autre sans persévérer dans sa tâche ou erreur.

## ■ Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité :

- Trouble de l'attention soutenue : pas de maintien de l'attention dans la durée (sur un même exercice, sur un cours ou une journée en fonction du degré du trouble).

- Trouble de l'attention divisée : Impossibilité de porter son attention sur deux tâches en même temps (par exemple : lire et comprendre; écouter et écrire)

- Trouble de l'attention sélective : l'ensemble des stimuli arrive à la même intensité et l'enfant n'arrive pas à inhiber ce qui est moins important (par exemple : le camion qui passe ou l'élève distrayant pendant que le professeur parle ou que l'enfant écrit ou lit : il perd alors le fil de ce qui est dit, de sa lecture ou de son écrit).

# Annexes : aménagements possibles, Aides à prévoir

## DANS TOUTES LES MATIERES

### Aider l'élève à s'organiser, se repérer, comprendre

- Donner des repères spatio-temporels solides (emploi du temps, planning, plan de la leçon, pictogrammes/couleurs par matière ...)
- Utiliser des moyens de mémorisation (écrit aéré, surlignage, disposition spatiale, choix de police, moyens mnémotechniques...)
- Donner des supports adaptés et variés pour aider à l'apprentissage des leçons et présenter l'information en variant les entrées (visuelle, auditive, kinesthésique...) (cassette audio, photocopie, résumé, aide mémoire, mise en place d'un code couleur pour le plan...)
- Privilégier les consignes simples et orales
- Partager, fractionner les tâches à réaliser
- Donner des fiches d'objectifs
- Aider au rangement et à l'organisation (vérifier le cahier de textes, le cartable...)
- Favoriser le tutorat entre pairs, avec un adulte
- Prendre le temps de remobiliser les connaissances (retrouver dans la mémoire en redonnant les repères)
- Placer l'élève plutôt devant (pour limiter les sources de perturbation)
- Matérialiser le temps qui passe (sablier, pendule avec nombres)

### Faciliter l'accès à la lecture

- Proposer un support écrit dactylographié en police lisible, peu chargé (Arial / 14 / interligne 1,5 ou 2)
- Toujours lire le texte aux élèves dyslexiques avant de l'aborder avec la classe
- Oraliser les consignes écrites, lire à haute voix les énoncés (faire reformuler)
- Éviter de faire lire l'élève à haute voix devant la classe
- Ne pas donner de texte trop long à lire
- Le laisser lire avec le doigt qui suit
- L'aider à accéder à une représentation mentale de ce qu'il lit
- Vérifier à l'oral sa compréhension
- L'aider à se repérer dans un texte (souligner, surligner, paragraphes, connecteurs...)
- Utiliser le tableau en classe (triptyque) dans un sens logique (de gauche à droite)

# DANS TOUTES LES MATIERES (suite)

## Prendre en compte les difficultés de copie

- Écrire au tableau l'essentiel, lisiblement, de façon aérée, colorée
- Éviter au maximum de le faire copier, privilégier les photocopies
- Préférer la copie avec le texte à côté et non au tableau
- Si un texte est trop long à copier, n'en demander que quelques lignes (privilégier alors l'orthographe)
- Insister sur le geste graphique
- Instaurer une méthodologie de la copie
- Demander une présentation soignée
- Fractionner le texte à copier (accentuer les repères visuels)
- Vérifier la copie
- Donner une correction écrite afin que l'élève comprenne ce qu'on attend de lui

## Guider la production écrite

- Accorder un tiers temps supplémentaire ou réduire en quantité en restant exigeant sur la qualité
- Admettre une production écrite tapée à l'ordinateur (logiciel de reconnaissance vocale, dictée à un tiers)
- Tolérance orthographique
- Rendre une copie corrigée, lisible, constructive

# FRANÇAIS

- Ne sanctionner l'orthographe qu'en dictée ou en exercices d'orthographe
- Penser à la dictée écourtée, dictée à trous, dictée à objectifs
- Comptabiliser le nombre de mots justes...
- Utiliser un répertoire de mots (par nature grammaticale par exemple)
- Ne pas souligner les fautes d'orthographe, les corriger
- Laisser le temps de relecture sur des points différents avec des outils d'aide
- Auto-corrrection à proscrire sauf avec accompagnement et outils d'aide
- Créer des outils pour aider à la représentation des notions (tableau, schéma, fiches mémoire...)
- Utiliser un répertoire personnel (mots appris/mots sus, leçons schématisées, écrits synthétiques)
- Admettre la production d'écrit sous la dictée d'un tiers
- Faire construire un plan
- Produire des textes personnels en privilégiant le fond
- Préférer le crayon à papier et la gomme au stylo bille (en production d'écrit)
- Utiliser le magnétophone pour corriger la syntaxe
- Repérer les indicateurs de temps, les connecteurs
- Privilégier la grille de relecture
- S'assurer de la compréhension du vocabulaire spécifique
- Éviter les explications par le vide par suppression d'élément de phrase
- Partir du concret (exemples) avant de passer à l'abstrait
- Favoriser les formes affirmatives
- Vérifier à l'oral que les règles sont sues et bien comprises
- Rechercher avec lui l'origine de ses erreurs
- Pour la lecture suivie, envisager l'enregistrement du livre, une grille de travail, une lecture accompagnée...
- Préférer les exercices à trous, la photocopie
- Favoriser l'accès à l'informatique (correcteur orthographique)

## Évaluations

- Hormis en dictée, la notation ne doit pas tenir compte de l'orthographe
- Lecture des consignes à haute voix ainsi que des documents proposés
- Évaluation sous forme de QCM, de vrai/faux, de textes à trous, de schémas... ; cocher, relier, dessiner, remettre dans l'ordre
- Noter positivement, avec des objectifs précis, aménagement du barème
- Noter les réussites de l'élève
- Double notation par rapport au niveau attendu
- Privilégier les évaluations à l'oral
- 1/3 Temps : Laisser plus de temps ou diminuer le devoir
- Formuler les appréciations d'une manière positive

# MATHEMATIQUES

## Résolution de problèmes

- Lire à haute voix les énoncés de problème, les consignes, vérifier la compréhension (du vocabulaire, des consignes, de la situation mathématique)
- Lui apprendre à faire des dessins, des schémas pour résoudre les problèmes. et l'aider à trouver des supports mentaux
- Accepter qu'il fasse ses problèmes avec les tables en sa possession
- Proposer une progression en stratégie de résolution de problèmes (problèmes avec un guide de réponses)
- Tenir compte du raisonnement et pas seulement du résultat
- Ne pas exiger de phrases construites explicatives si les signes mathématiques sont sus et bien utilisés
- L'obliger à mettre toutes les formules qui permettent de résoudre le problème (exercice de rigueur nécessaire)

## Calcul

- Accepter qu'il se serve de ses doigts
- Accepter qu'il utilise une feuille de brouillon pour éviter le calcul mental
- Distinguer erreur de calcul et erreur d'écriture

## Mesures

- Autoriser le recours aux tableaux pour passer d'une unité à l'autre (utilisation des couleurs)
- Ne pas sanctionner les chiffres ou signes à l'envers.

## Géométrie

- Aider dans le repérage des carreaux (haut-bas, gauche-droite).
- Aider à trouver ses points de repères (un seul à la fois).
- Revenir à la manipulation (pliages, objets 3D,...)

## Opérations

- Comprendre comment il effectue ses opérations pour lui expliquer ses erreurs.
- Tables de multiplication :
  - Autoriser l'apprentissage en chantant,
  - Lui laisser suivre le déroulement sur ses doigts
  - Lui laisser les tables à disposition si la mémorisation est impossible

## Evaluations

- La notation ne doit pas tenir compte de l'orthographe
- Lecture des consignes à haute voix ainsi que des documents proposés (vérifier la compréhension)
- Évaluation sous forme de QCM, de vrai/faux, de textes à trous, de schémas... ; cocher, relier, dessiner, remettre dans l'ordre
- Noter positivement, avec des objectifs précis, aménagement du barème
- Privilégier les évaluations à l'oral
- 1/3 Temps : Laisser plus de temps ou diminuer le devoir
- Formuler les appréciations d'une manière positive

# LANGUES VIVANTES

- Travailler beaucoup (énormément) sur :
  - la prononciation des sons même exagérément
  - la distinction des sons
- Prononcer distinctement et pas trop vite
- Vérifier fréquemment que la prononciation est correcte
- Privilégier l'oral, utiliser un enseignement multi sensoriel (faire à la fois écouter, lire et écrire)
- Penser à faire épeler les mots nouveaux pour aider à la fixation en mémoire
- L'aider à repérer les homophones non homographes (sea/see ; their/there/they're)
- Grouper les mots par similitude orthographique, phonologique (faire des listes)
- Utilisation du dictaphone (permet de réécouter le cours en ayant la trace écrite sous les yeux : auditif/visuel)
- La grammaire, les tournures de phrases, les expressions anglaises doivent être obligatoirement expliquées et traduites en langue maternelle
- Associer des images au lexique (imagier)
- Tolérance orthographique
- Traduction mot à mot du texte, mémorisation dans la langue maternelle et en anglais (l'une et l'autre se complètent petit à petit)
- Écrire clairement au tableau en gros caractère

## Évaluation

- La notation ne doit pas tenir compte de l'orthographe
- Lecture des consignes à haute voix ainsi que des documents proposés
- Évaluation sous forme de QCM, de vrai/faux, de textes à trous, de schémas ; cocher, relier, dessiner, remettre dans l'ordre
- Noter positivement, avec des objectifs précis, aménagement du barème
- Privilégier les évaluations à l'oral, la participation
- 1/3 Temps : Laisser plus de temps ou diminuer le devoir
- Formuler les appréciations d'une manière positive

# HISTOIRE, GEOGRAPHIE, SVT, SCIENCES PHYSIQUES

- Utiliser un seul cahier pour l'histoire-géographie
- Faire des fiches de vocabulaire
- Utiliser la représentation visuelle (frise chronologique)
- Tableau toujours utilisé de la même façon (ex : projection du cours au centre, exemples et schémas à droite, mots spécifiques à gauche)
- Fournir des cartes, des schémas vierges favorisant l'apprentissage à l'autonomie
- Lecture des schémas, des cartes peuvent engendrer des difficultés
- Penser à donner des repères
- Éviter la mise en page surchargée de documents et photos
- Éviter la disposition en colonnes, préférer une disposition linéaire (les questions se rapportant à un paragraphe doivent suivre ce paragraphe)
- Trace écrite de quelques lignes avec utilisation d'un code couleurs
- Apprendre à utiliser des moyens mnémotechniques, des anecdotes servant de repères
- Mettre en marge de façon claire le rappel des pages de référence du livre et les mots spécialisés
- Schématiser le plan de la leçon (en SVT) : Quelles observations ? Quelles conclusions ?
- Schématiser le plan de la leçon (en histoire) : Situation de départ Quels évènements ? Quelles conséquences ?

## Évaluation

- La notation ne doit pas tenir compte de l'orthographe
- Lecture des consignes à haute voix ainsi que des documents proposés
- Évaluation sous forme de QCM, de vrai/faux, de textes à trous, de schémas ; cocher, relier, dessiner, remettre dans l'ordre
- Noter positivement, avec des objectifs précis, aménagement du barème
- Correction peut se faire en projetant des transparents et en questionnant les élèves à l'oral (réponse rédigée simplement en 1 ou 2 phrases)
- Privilégier les évaluations à l'oral
- 1/3 Temps : Laisser plus de temps ou diminuer le devoir
- Formuler les appréciations d'une manière positive